

UN POTAGER EN PERMACULTURE, CRÉATEUR DE LIENS



Fiche d'identité du site

NOM
Résidence de l'Avre

VILLE
Les Clayes-sous-Bois (78)

ÉTAT
Rénovation et transformation

TYPE DE BÂTIMENT ET NOMBRE D'OCCUPANTS
Résidentiel, 417 logements actuellement, 511 à terme

ANNÉE DE LIVRAISON
2029

Contexte

Le groupe Polylogis, opérateur global de l'habitat, et CitAme, son aménageur, conduisent le projet de transformation de la Résidence de l'Avre, devenue QPV (quartiers prioritaire de la politique de la ville) en 2024.

Un groupe de résidents avait créé un jardin potager sur le site, avec l'aide de l'opérateur qui avait fourni un kiosque, des récupérateurs d'eau, des composteurs, etc. Le potager devait disparaître pendant les travaux.

Pour y remédier, l'aménageur a souhaité mettre en place un potager en permaculture afin de :

- maintenir une activité favorisant le lien social et le vivre ensemble ;
- perpétuer la production de légumes bio, de saison et en circuit court sur le site ;
- progresser vers l'obtention du label EcoJardin.

Type d'action

Polylogis a fait appel au Jardin Qui Nourrit pour concevoir et mettre en place le potager, puis former les résidents à la permaculture sur plusieurs cycles annuels dans le cadre du contrat de Ville.

Les résidents sont invités à penser en écosystème, à valoriser les interactions plus que les éléments. Un potager en permaculture s'appuie sur le vivant, notamment des sols riches en biodiversité. Il va s'inspirer du fonctionnement de la nature dans toutes ses composantes. Au cœur de la démarche, une pédagogie active qui engage les habitants et vise l'autonomie.

Depuis septembre 2024, une classe de l'école Victor Hugo utilise un espace réservé au potager pour sensibiliser aux enjeux écologiques.



Informations

ACTEURS MOBILISÉS

Opérateur de l'habitat : Polylogis
 Aménageur : CitAme (groupe Polylogis)
 Paysagiste : Philippe Buisson
 Réalisation et formations : Le Jardin Qui Nourrit
 Centre social Le Sémaphore
 École élémentaire Victor Hugo
 Les résidents de l'Avre
 La Ville des Clayes-sous-Bois

COÛTS
25 000 € HT

LABELS ET CERTIFICATIONS

Le projet d'aménagement du site vise le label EcoJardin.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour en savoir plus sur CitAme : [lien](#)
 Pour en savoir plus sur Le Jardin Qui Nourrit : [lien](#)

Méthode suivie

Constitué de 6 bacs de cultures hauts adaptés à tous les jardiniers, le potager a été conçu et installé selon les principes de la permaculture, parmi lesquels :

« Obtenir une production » : grâce à un programme de culture adapté à la saison et au lieu, avec des légumes d'Île-de-France ;

« Ne produire aucun déchet, valoriser les ressources et services renouvelables » : dans une logique circulaire, la tonte des pelouses sert au paillage des espaces de culture. Des éléments ont été réutilisés (kiosque, récupérateurs

d'eau). De nouveaux bacs à compost ont été installés afin d'encourager la valorisation des biodéchets par les résidents ;

« Utiliser des solutions lentes et à petite échelle, utiliser les bordures et valoriser la marge » : le projet est évolutif. L'appropriation progressive de l'espace et sa transformation en zones cultivées est encouragée par CitAme ;

« Intégrer au lieu de ségréguer » : des actions de communication ont permis de mobiliser les habitants autour du projet et de constituer un groupe référent et dynamique pour suivre le programme des formations animées par Le Jardin Qui Nourrit.



Leviers et freins

- + La volonté de toutes les parties prenantes pour faire aboutir le projet.
- + Effet d'entraînement, dynamique de groupe chez les jardinières / jardiniers.
- ✗ Résidence très vivante avec beaucoup d'enfants, dont les jeux font peser un risque sur les cultures.
- ✗ Un défi : trouver l'équilibre entre protection et accessibilité du lieu.

